

<https://47.snuipp.fr/Le-fil-de-la-carte-scolaire-2026>



# Le fil de la carte scolaire 2026

- Paritarisme - Carte Scolaire -

Date de mise en ligne : lundi 30 mars 2026

Dernière mise à jour : 20 avril 2026

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

## Calendrier des opérations de la carte scolaire :

- Du 15/10/25 au 13/11/25 : Envoi par les écoles des prévisions d'effectifs à l'administration.
  - 26/01/26 : CSA Ministériel ; répartition de la dotation nationale dans les académies. Ce CSA s'est réuni avec un mois et demi de retard par rapport au calendrier habituel, et le ministère s'est emmêlé les pinceaux dans les chiffres à €!
  - 30/01/26 : CSA Académique ; prévisions d'effectifs et répartition des « moyens » dans les départements de l'académie.
  - Pour la suite, le CSA Départemental et le CDEN laissent passer les élections municipales avant de se réunir :
    - 30/03/26 : CSA Départemental ; présentation par l'IA de ses mesures de carte scolaire.
    - 01/04/26 : CSA Départemental de repli suite au vote négatif unanime des représentant·es des personnels.
    - 03/04/26 : CDEN ; présentation des mesures de carte scolaire devant la « communauté éducative ».
    - 20/04/26 : CDEN de repli suite au boycott de celui du 03 avril.
- 

## Sommaire

- [CDEN du 20/04/2026](#)
- [CDEN du 03/04/2026](#)
- [CSAD du 01/04/2026](#)
- [CSAD du 30/03/2026](#)
  - [Synthèse des mesures](#)
  - [Détail des mesures](#)
  - [Questions diverses](#)

<!â€”insérer\_sommaireâ†’

## CDEN du 20/04/2026

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### Déclaration FSU CDEN du 20/04/2026

Pas de modification des mesures prévues malgré les mobilisations et aucun vote favorable.

Sans surprise, dans son introduction, le DASEN est revenu sur la question démographique, le dialogue social, l'attention particulière à l'IPS. Il argue qu'il aurait pu y avoir - 50 postes possibles en 2023-2025, la baisse se poursuit cette année. Il revient également sur le concept de classe chargée. Pour lui il n'y a pas d'incapacité de la part des enseignant·es à enseigner en classe à 25 et plusieurs niveaux. Il rappelle aussi que le taux d'encadrement est en

amélioration.

Il rappelle la création de 5 ou 6 PAS en 2027, ce qui donnera 11 ou 12 PAS en deux ans.

La FSU a répondu à la présentation faite par le DASEN : le dialogue n'a pas eu lieu partout, notamment au sujet d'une fermeture, parfois apprise juste avant le CSA.

### **Sur la question des effectifs :**

Alors que la dégradation des conditions de travail conduit des enseignant-es au bord de la rupture, preuve en est la multiplication des fiches Santé et Sécurité au travail, nous ne pouvons pas laisser dire que des effectifs entre 20 et 25 sur 3 ou 4 niveaux soient tout à fait envisageables. Nous réitérons notre demande qu'un IEN prenne la classe une semaine pour nous montrer comment faire, toujours sans réponse.

Nous demandons que les effectifs des classes à multi-niveaux et des classes non-dédoublées soient portés à l'information des membres du CDEN pour avoir une image réelle de la situation des écoles.

À noter que l'élú de Caudecoste a retoqué l'IEN d'Agen1 : « Votre travail n'est pas le travail qui faut faire ; il faudrait tenir compte du travail des élú-es pour préparer la carte scolaire et l'organisation des écoles en milieu rural. »

Nous demandons à nouveau à avoir des éléments d'information sur les réunions de l'observatoire des dynamiques territoriales, sans réponse non plus.

### **Sur les IPS (Indice de Position Sociale) :**

Pour l'école Bara, la FSU rappelle que son IPS est en baisse de - 4.1 depuis 4 ans, ce qui l'amène en-dessous de la moyenne départementale et l'école privée en face voit la sienne augmenter sur la même période de +10 !

Sectorisation écoles Agen : elle est demandée au plus vite par l'UNSA, avant la prochaine carte scolaire.

La FSU demande à ce qu'elle soit surtout faite au mieux, et donc en prenant le temps de demander leur éclairage aux écoles et aux représentant-es des personnels, pas au coin d'un bureau d'IEN ou de maire.

Nous avons également rappelé que les "grosses écoles" sont les plus touchées par le manque de remplacement puisqu'il n'y a guère de journée de classe sans répartition d'élèves. D'autre part les écoles sollicitées par l'administration pour des postes PES, des dispositifs "bidules" ou des projets "machins" ne sont pas à l'abri de fermetures.

Nous apprenons au détour du cas du RPI Puysserampion-Allemans du Dropt-Roumagne que l'école de Puysserampion va sûrement fermer. Nous revenons sur le caractère violent de cette contre-annonce pour la collègue victime et plus largement sur l'hypocrisie du mot "processus démocratique" puisqu'une fois les élections municipales passées, la pression sur les maires est bien moindre.

**Sur la question des maternelles**, la FSU demande de disposer du document sur l'évolution de la prise en compte de la scolarisation de moins de 3 ans sur une période longue. En effet la tension sur les effectifs des écoles maternelles entraîne une baisse de leur scolarisation. Lors de la création des dispositifs - de 3 ans et, en miroir, le dénigrement des autres formes de scolarisation des TPS, la FSU avait alerté sur le risque d'une baisse de leur scolarisation en milieu rural notamment, mais aussi en EP. Sur l'école de Bias, l'administration se félicite que l'organisation en classes ouvertes facilite la répartition en trois triple-niveaux issue de la fermeture.

Sur la circonscription de Marmande, nous avons noté que l'ouverture à l'école de Saint-Barthélémy était nécessaire mais que d'autres écoles de la circonscription en auraient eu besoin aussi, notamment Saint-Pardoux-Isaac.

Sur la circonscription de Villeneuve-sur-Lot, tout d'abord nous avons relevé qu'il y avait beaucoup de mesures sur cette circo, plus que dans toutes les autres. Ensuite, plusieurs écoles se retrouvent avec des classes dédoublées à 12, donc sans marge de manœuvre en cas d'arrivée en cours d'année, ce qui est pourtant régulièrement le cas.

D'autre part nous rappelons que les écoles de Monsempron-Libos ont été exclues injustement du REP en 2015. L'IEP répond que le TER, l'occitan et l'attention donnent de bonnes conditions de travail, même après fermeture

**École inclusive** : Élargissement (démultiplication de la surface) du territoire des PAS de Penne (qui va au-delà de Fumel à la rentrée !) et de Marmande + 6 nouveaux « PAS » à la rentrée. Rôle des personnels EN pris sur la carte scolaire : coordonner les aides aux élèves en difficulté faites par des spécialistes mis-es à disposition par Emascop. Le dispositif DAR (auto régulation), financé par le ministère sera implanté à l'école Jaures de Fumel avec tout le travail de formation et de coordination (qui vient de perdre une classe en plus).

La FSU demande ingénument si les PAS (qui donnent une première réponse pédagogique ou médicale avant notification éventuelle de la MDPH) permettront une augmentation du nombre de postes E et G des RASED. Apparemment, ce n'est pas à l'ordre du jour alors que c'est, littéralement, l'objet de leur fonction, pour laquelle ils et elles sont recruté-es et formé-es.

L'UNSA rappelle que pour les PAS, il s'agit aussi de moyens du public servant aussi pour le privé. S'ensuit une séquence lunaire de questions ayant des réponses incompréhensibles avec l'IEP École Inclusive :

"Il y a un travail en cours pour que 2 supports privés (BOP139) soient donnés pour les PAS en + des dotations du premier degré (BOP 140), donc l'Éducation Nationale ne perd pas de moyens." Malgré plusieurs demandes de la FCPE et des OS, nous sommes toujours en attente d'une explication claire, étant donné que, pour l'administration, les PAS ne coûtent pas de moyens, ce que nous récusons puisqu'on les abonde sur des moyens carte scolaire ! D'autre part, pour ce qui concerne les 6 postes pris sur les moyens du département pour les PAS, on n'a pas vu l'ombre d'un "travail" mais une décision unilatérale et imposée. Nous l'avons d'ailleurs qualifiée de "Hold-Up". Encore une fois, deux poids, deux mesures.

La FSU interroge : Quel est le sentiment du maire de Penne face à l'élargissement énorme du périmètre du territoire du PAS déjà présent sur son collègue et les écoles rattachées ?

Réponse : "Forcément moins de prise en charge à moyens constants mais il faut être conscients qu'il y avait des moyens énormes donc ce n'était pas possible de l'étendre à tout le département."

La disparition du poste CPD musique atteste d'un manque d'ambition qui renvoie les collègues parfois à se débrouiller avec des liens You Tube ou autre plate-formes alors que l'école est, pour beaucoup d'élèves, de tous les milieux, le moyen de s'ouvrir à d'autres cultures que celles de sa famille ou de son milieu de proximité. D'autre part, plus largement, la FSU a regretté que les conseiller-es pédagogiques soient de plus en plus sollicité-es pour du travail administratif ou de commande ministérielle et moins disponibles pour aider les enseignant-es.

VOTE : 3 abstentions (élu-es), 13 contre (FSU-FO-UNSA-FCPE-FCPE-Ligue de l'enseignement)

La FCPE interroge le DASEN : "Quel est le sentiment du DASEN de n'avoir aucun vote pour sa carte scolaire ?"

Réponse du DASEN : "J'ai agi en sincérité".

Le préfet (Bruno André) vole au secours du DASEN : "Le déroulé de la carte scolaire montre que la démocratie est bien organisée". (CQFD : pour l'administration)

DDEN : 3 candidatures, 3 démissions.

Rythmes scolaires : tous les changements ainsi que les renouvellements de dérogation demandés ont été accordés.

## CDEN du 03/04/2026

Historique, le CDEN a été boycotté par suffisamment de membres pour que le DASEN soit obligé de le reporter au 20/04/2026 à 14h.

À noter que les 3 représentant-es de l'UNSA ne se sont pas associé-es à la décision du boycott malgré les échanges nombreux de l'intersyndicale et des parents d'élèves avec cette organisation.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### Déclaration commune de boycott

#### Communiqué de presse commun :

*Vendredi 03 avril devait se tenir le CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale). Dès midi, un rassemblement spontané de familles, d'élèves, d'enseignant-es, d'AESH, de citoyennes et de citoyens a eu lieu devant la préfecture. Pancartes, slogans et prises de paroles ont fleuri. L'inspecteur d'Académie aurait dû y présenter ses mesures d'ouverture et fermeture de classes dans les établissements et les écoles du département. Or ce scénario bien huilé a buté sur une action collective de boycott. En effet, deux des trois organisations syndicales (FSU et FNEC-FP-FO), ainsi que la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), des élus municipaux et départementaux ainsi que des représentants d'associations proches de l'école ont refusé de siéger en signe de protestation. Les mesures de carte scolaire n'ont pas été validées. L'inspecteur d'Académie devra donc représenter un projet de carte scolaire le lundi 20/04 à 14h. Un sursis a donc été gagné pour organiser la mobilisation, surtout pour les écoles ayant appris une fermeture ou une non-ouverture très tardivement. D'ores et déjà le collectif des parents et enseignant-es lance un appel à venir manifester devant la préfecture le 20/04 dès midi avec un casse-croûte. Nous invitons les citoyennes et citoyens attaché-es à la défense de l'école publique à se mobiliser à nos côtés pour résister à la casse de l'école publique.*

*Plus de 20 fermetures de classes dans les écoles, des centaines d'heures de cours perdues dans les établissements, c'est insupportable et injuste.*

FCPE - FNEC FP FO - FSU

## CSAD du 01/04/2026

Suite au vote unanime contre les mesures du Dasen, un CSAD de repli s'est tenu : sans grande surprise le Dasen a maintenu ses mesures de carte scolaire qui seront présentées au CDEN le 03 avril.

## CSAD du 30/03/2026

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### Déclaration CSAD 30/03

Le CSAD carte scolaire 1er degré a duré plus de 5 heures.

Les représentant-es des personnels présent-es (5 FSU, 2 UNSA et 2 FO) ayant voté unanimement contre, l'administration convoque un CSAD « de repli » le mercredi 01/04/2026 à 9h.

#### Les points à retenir de cette carte scolaire :

- Le manque de moyens pour soutenir la ruralité
- Le poids de l'inclusion dans les écoles
- Fin des aides pédagogiques hors « fondamentaux » : entamé depuis plusieurs années (disparition de l'équipe LV, disparition de l'équipe ERUN), ce processus se poursuit cette année avec la suppression du poste de CPD Musiqueâ€!
- La non priorité des remplacements
- La non priorité des RASED

#### À noter :

- La FSU a défendu tous les cas d'écoles dans toutes les circonscriptions. Les écoles de la circonscription de Villeneuve sur/Lot n'ont été défendues que par la FSU.
- Lorsqu'un IEN prétend qu'enseigner à plus de 20 élèves sur un quadruple niveau c'est tout à fait faisable, nous l'avons mis au défi de prendre la classe pendant une semaine à la rentrée pour qu'il nous montre comment faire car nous, après 30 ans d'ancienneté nous n'y arriverions toujours pas. Curieusement, il n'a pas continué sur ce registre. C'est dommage, son expertise pédagogique aurait sûrement été intéressante à observer.
- Le DASEN a exprimé son idée qu'un RPI pouvait être une bonne solution pour l'école rurale, ce qui peut paraître étrange au vu des politiques de regroupements en milieu rural, sauf si ces RPI s'étendent sur des territoires très larges. Et d'ailleurs des RPI ont subi des fermetures qui vont les déstabiliser fortement.

## Synthèse des mesures

Les annonces du DASEN ne rendent que 11 postes sur les 11,5 demandés. Il va donc quémander une rallonge au Recteur pour financer la « surconsommation ».

SYNTHÈSE	Ouvertures	Fermetures	BILAN
Classes ordinaires	2,00	16,00	- 14,00
Accueil 2 ans	0,00	1,00	- 1,00
GS dédoublées	1,00	1,00	0,00
CP et CE1 dédoublés	0,00	3,00	- 3,00
<b>Sous-total « classes »</b>	<b>3,00</b>	<b>21,00</b>	<b>- 18,00</b>
Remplacement	0,00	0,00	0,00
RASED	0,00	0,00	0,00
École inclusive	7,50	0,00	+ 7,50
PEMF, CPC, CPD	0,00	1,00	- 1,00
Décharges	0,66	0,66	0,00
Occitan	0,50	0,00	+ 0,50
<b>TOTAL</b>	<b>11,66</b>	<b>22,66</b>	<b>- 11,00</b>

# Détail des mesures

Ci-dessous, classement des mesures de carte scolaire par catégories de postes.

## Classes ordinaires

VILLE	ÉCOLE	MESURE
AGEN	ECOLE ELEM J. BARA	1 FERMETURE
AGEN	ECOLE MAT P. CHOLLET	1 OUVERTURE
AIGUILLON	ECOLE ELEM M. PAGNOL	1 FERMETURE
BIAS	ECOLE MAT	1 FERMETURE
BOE	ECOLE MAT ML CHRETIEN	1 FERMETURE
FOULAYRONNES	ECOLE ELEM CASTELNERAC	1 FERMETURE
FOURQUES/GARONNE	ECOLE PRIM	1 FERMETURE
FUMEL	ECOLE ELEM J. JAURES	1 FERMETURE
MONSEMPRON-LIBOS	ECOLE ELEM J. MOULIN	1 FERMETURE
MARMANDE	ECOLE ELEM É. HERRIOT	1 FERMETURE
MONBALEN	RPI	1 FERMETURE
MONFLANQUIN	ECOLE ELEM	1 FERMETURE
PUYSSERAMPION*	RPI	1 FERMETURE
SAINT-BARTHELEMY D'AGENAIS	RPI	1 OUVERTURE
SAINT-SYLVESTRE/LOT	ECOLE ELEM	1 FERMETURE
TAYRAC	RPI	1 FERMETURE
VILLENEUVE/LOT	ECOLE ELEM LUFLADE	1 FERMETURE
VILLETON	RPI	1 FERMETURE
<b>TOTAL :</b>	<b>2 OUVERTURES</b> <b>16 FERMETURES</b>	
<p>*Initialement « ciblée » sur ROUMAGNE ou ALLEMANS DU DROPT, au cours du CDEN le 20 avril, nous apprenons que la fermeture sur le RPI se fera finalement sur PUYSSERAMPION ce qui entraîne la fermeture de l'écoleâ€</p>		

## Classes dédoublées

VILLE	ÉCOLE	POSTE	MESURE
AGEN	ECOLE ELEM É. LACOUR	CP Dédoublé	1 FERMETURE
AGEN	ECOLE MAT É. LACOUR	GS Dédoublée	1 OUVERTURE
MONTAYRAL	ECOLE ELEM	CP Dédoublé	1 FERMETURE
TONNEINS	ECOLE ELEM V. HUGO	CE1 Dédoublé	1 FERMETURE
VILLENEUVE/LOT	ECOLE MAT G. LECOMTE	GS Dédoublée	1 FERMETURE
<b>TOTAL :</b>	<b>1 OUVERTURE 4 FERMETURES</b>		

## Accueil des 2 ans

VILLE	ÉCOLE	MESURE
LAVARDAC	ECOLE MAT	1 FERMETURE

## Décharges de service

VILLE	ÉCOLE	DÉCHARGE	MESURE
AGEN	ECOLE ELEM J. BARA	Direction	- 0,08
AGEN	ECOLE MAT P. CHOLLET	Direction	+ 0,08
BIAS	ECOLE MAT	Direction	- 0,25
FOURQUES/GARONNE	ECOLE PRIM	Direction	- 0,08
LAUZUN	ECOLE PRIM P. BARJOU	Territoire	+ 0,33
LAVARDAC	ECOLE MAT	Direction	- 0,25
ST-BARTHELEMY	ECOLE PRIM	Direction	+ 0,25
<b>TOTAL :</b>	<b>plus 0,66 moins 0,66</b>		

## Divers

VILLE Établissement	POSTE	MESURE
AGEN DSDEN	CPD Musique	1 FERMETURE
AIGUILLON/TONNEINS/PORT-STE MARIE	COORDO PAS	1 OUVERTURE
FUMEL ECOLE ELEM JAURES	COORDO AESH	1 OUVERTURE
LAYRAC ECOLE ELEM	TND POLYHANDICAP	0,5 OUVERTURE
MIRAMONT-DE-GUYENNE/DURAS	COORDO PAS	1 OUVERTURE
MONFLANQUIN/CASTILLONES	COORDO PAS	1 OUVERTURE
NÉRAC/MÉZIN	COORDO PAS	1 OUVERTURE
STE LIVRADE/CASTELMORON/CASSENEUIL	COORDO PAS	1 OUVERTURE
VILLENEUVE/LOT COLLEGE CROCHEPIERRE/A. FRANCE	COORDO PAS	1 OUVERTURE
?	OCCITAN	0,5 OUVERTURE
<b>TOTAL :</b>	<b>8 OUVERTURES 1 FERMETURE</b>	

- Un poste DAR (Dispositif d'Auto-Régulation) sera implanté sous réserve d'un financement national. Explicatif alambiqué d'un énième « machin » :  
*"Le DAR est un dispositif permettant de travailler explicitement les habiletés sociales, cognitives et émotionnelles. Initialement pensé pour des élèves avec TSA (troubles du Spectre Autistique) ou TND (troubles neuro-développementaux), il vise à favoriser la capacité à vivre ensemble de tous les élèves au sein de leur environnement scolaire.  
A ce titre, des formations spécifiques sont mises en œuvre pour l'ensemble de la communauté éducative."*
- Sous réserve d'un financement national un poste « moins de trois ans » sera implanté à la maternelle P. Chollet à Agen.

## Transformation de postes

Ces transformations n'impactent pas la balance de la dotation.

- Changements d'appellation pour les classes dédoublées :

VILLE	ÉCOLE	ANCIEN POSTE	NOUVEAU POSTE
AGEN	ECOLE ELEM É.LACOUR	CP DÉDOUBLÉ	CE1 DÉDOUBLÉ

TONNEINS	ECOLE ELEM J. MACÉ	CE1 DÉDOUBLÉ	CP DÉDOUBLÉ
TONNEINS	ECOLE ELEM J. FERRY	CE1 DÉDOUBLÉ	CP DÉDOUBLÉ
TONNEINS	ECOLE MAT M. CURIE	GS DÉDOUBLÉE	CLASSE ORDINAIRE
SAINTE-LIVRADE/LOT	ECOLE ELEM JASMIN	CP DÉDOUBLÉ	CE1 DÉDOUBLÉ
FUMEL	ECOLE ELEM J. JAURES	CP DÉDOUBLÉ	CE1 DÉDOUBLÉ
VILLENEUVE/LOT	ECOLE ELEM F. BUISSON	CP DÉDOUBLÉ	CE1 DÉDOUBLÉ
VILLENEUVE/LOT	ECOLE ELEM J. FERRY	CP DÉDOUBLÉ	CE1 DÉDOUBLÉ
VILLENEUVE/LOT	ECOLE ELEM J. JAURES	CP DÉDOUBLÉ	CE1 DÉDOUBLÉ

- École maternelle Cayras de Ste Livrade/Lot :  
Dégrouper le poste de direction et du dispositif d'accueil des moins de 3 ans.
- Circonscription de Sainte Livrade :  
Déplacement du rattachement administratif d'un poste RASED de Casseneuil vers l'élémentaire Boudard de Ste Livrade/Lot.

## Questions diverses

Nous avons interrogé en amont du CSAD l'administration sur les points suivants ; elle nous a répondu après le vote :

### Remplacements

- Quelle est la situation des non remplacements de notre département sur les quatre premières périodes de l'année scolaire ?  
*L'administration ne donne pas ces informations dans les instances. (Merci)*
- Nous réitérons la demande que l'ensemble des remplaçant-es soient destinataires d'un document récapitulant les coordonnées des écoles ainsi que les noms des enseignant-es sur postes et leur(s) niveau(x) en début d'année scolaire ?  
*L'adjoint au DASEN va demander à ses services de se saisir de cette demande.*

### PES

- Nous souhaiterions aborder la question du choix des postes berceaux. Est-ce qu'avant de faire le choix d'un poste berceau, la situation de l'école et de la classe dans laquelle sera positionné le ou la stagiaire est prise en compte ? Certaines écoles accueillent des PES depuis plusieurs années.  
*Cette année globalement avec les deux concours en L3 et M2, il va y avoir beaucoup plus de stagiaires. Les IEN ont classé les écoles en fonction des conditions d'entrée dans le métier qu'elles permettent, mais ne se sont pas encore tournés vers les directeurs d'écoles à cette date. Nouveauté cette année : il y aura des postes berceaux en REP.*
- Certaines écoles nous ont fait remonter qu'elles ne souhaitent plus avoir de postes PES. Allez-vous prendre

contact et prendre en compte l'avis des enseignant-es en poste avant de placer un poste berceau ?

*Aujourd'hui l'administration n'a pas la possibilité d'organiser un roulement, l'administration dispose d'un certain nombre de poste support et elle continuera de les mobiliser.*

- Combien de postes berceaux prévoyez-vous ? Combien y-en aura-t-il pour chaque circonscription ?  
*Entre 60 et 75, la liste sera publiée lors de l'ouverture de saisie sur MVT1D à partir du 24 avril.*
  - Agen 1 : 17 postes berceaux
  - Agen 3 : 7 postes berceaux
  - Marmande : 18 postes berceaux
  - Nérac : 12 postes berceaux
  - Sainte Livrade : 8 postes berceaux
  - Villeneuve : 12 postes berceaux

Remarque : il va y avoir plus de postes pour les PES que de postes vacants pour les PE au mouvement cette année.

### Contractuel-les

Combien y-a-t-il de contractuel-les et sur quels postes dans chaque circonscription ?

*Actuellement, 45 contractuel-les exercent dans les écoles du département. Répartition par circonscription :*

- Agen 1 : 13
- Agen 3 : 1
- Nérac : 3
- Marmande : 8
- Sainte Livrade : 5
- Villeneuve-sur-Lot : 11
- École inclusive : 3 (1 ULIS 1er degré + 2 sur des unités d'enseignement)

### Mouvement

- Les appels à candidatures génériques sur les dispositifs « moins de trois ans » : combien de collègues ont postulé ? Combien ont été reçu-es en entretien ? Combien bénéficieront de la priorité ?  
*1 candidature mais qui été annulée avant le RDV*
- Les appels à candidatures sur classe dédoublée : combien de collègues ont postulé ? Combien ont été reçu-es en entretien ? Combien bénéficieront de la priorité ?  
*13 candidatures, 13 entretiens dont 7 avis favorables et 6 défavorables*  
*Au total depuis l'ouverture de cette liste, les personnels pouvant exercer en classe dédoublée représentent : 7 (vivier 2026) + 18 (vivier 2025) + toutes les personnes déjà affectées sur poste dédoublé.*
- Les services de la DSDEN travaillent sur les services partagés dans le second degré, nous souhaiterions participer à la réflexion sur les TRS aussi comme cela se faisait auparavant.  
Réponse : *Non ce sont les IEN. S'il y a des soucis, il faut en parler pour trouver une solution.*  
*Cette année il n'y aura pas de vœux dans les circonscriptions, contrairement à l'an dernier.*  
*L'IEN d'Agen 1 précise : pendant 2 ou 3 ans, les fiches de vœux ont été utilisées mais cela a été très compliqué à gérer, cela a été dit en réunion des directeurs. Par ailleurs, le respect ne doit pas être sélectif et s'applique dans toutes les communications. A ce propos, l'inspecteur d'Agen 1 a demandé à ce que les collègues soient respectueux avec les secrétariats d'IEN qui sont en premières lignes pour toutes les demandes.*

### Direction d'école

- Liste d'aptitude : combien de collègues ont postulé ? Combien ont été reçu-es en entretien ? Combien ont obtenu la liste d'aptitude (LADIRE) ?  
*32 candidatures, 12 entretiens.  
24 ont eu LADIRE pour cette session*

### École inclusive

- ULIS 1er et 2d degré : Combien de places vacantes à ce jour ?  
*En moyenne, il reste 2 places vacantes dans les dispositifs ULIS premier degré public (écart type de 0 à 5) et 5,5 dans le privé premier degré.  
Dispositifs ULIS dans les établissements du second : 1,2 places vacantes en moyenne dans le public et 1,5 dans le privé.*

Concernant une notification en cours d'année, l'IEN École inclusive a répondu qu'il n'y avait aucune raison pour que ces élèves ne puissent pas intégrer un dispositif en cours d'année scolaire.

- Comment allez-vous arriver à pourvoir les postes vacants en ULIS second degré en refusant cette possibilité aux collègues PE ? Cette restriction s'applique-t-elle également aux ULIS de lycée ?  
*L'IA DASEN souhaite plus grand engagement des enseignants du second degré. Ce COEE a pour objectif de mieux répartir la charge entre le premier et le second degré.  
Nous avons fait remarquer que le principe était peu être louable mais que, de fait, cela résumait la possibilité pour les PE de mobilité dans leur carrière, sauf pour « boucher des trous » sur des postes non pourvus.*
- UE, ITEP, UEMA : Combien d'élèves notifié-es sans affectation depuis le début de l'année scolaire ?  
*En UEMA toutes les notifications sont affectées.*

Là où le bât blesse :

ITEP et UE : les chiffres sont suivis sur un IME dans son ensemble. Actuellement, il y a 114 élèves notifiés pour de UE ou ITEP dans le premier degré qui sont en attente. Ils sont 68 dans le second degré.

Ces établissements dépendant de l'ARS, chacun gère ses affectations, avec les amendements CRETON (donc moins de place).

Explication : L'amendement Creton est un dispositif réglementaire permettant le maintien temporaire de jeunes adultes de 20 ans et plus en établissement d'éducation spéciale dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes. La CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) se prononce sur l'orientation de ces jeunes vers un type d'établissement pour adultes, tout en les maintenant, par manque de places disponibles, dans l'établissement d'éducation spéciale dans lequel ils étaient accueillis avant l'âge de 20 ans.

### Formation

- Quel est le nombre de départs en formation CAPPEI :  
*Rentrée 2026 : 2 départs validés en formation longue*
- Comment allez-vous organiser la rentrée 2026 pour laquelle le besoin en formateurs et formatrices sera très important ?  
*Nous n'ouvrons pas de nouveaux postes PEMF, il y aura une répartition de l'ensemble des missions sur les PEMF en poste à la rentrée. Les PEMF apprécieront.*

### Mouvement inter-départemental

- Nous nous interrogeons sur les bonifications au titre du handicap accordée par l'IA-DASEN. Combien de collègues ont pu bénéficier des 800 points ?

*Réponse : 2*

- Combien de collègues ont pu bénéficier des 100 points ?

*Réponse : 10*

- Comment les postes POP ont-ils été choisis cette année ? Est-ce qu'ils ont tous été pourvus ?

*5 postes POP pour le département dont : 1 direction et 4 postes école inclusive (2 ULIS école et 2 UE) : la direction a été pourvue, ainsi qu'un seul des 4 postes EI. Ces postes sont choisis car ils ne partent pas au mouvement.*

### Déplacements professionnels

Prix du carburant :

- Compte-tenu de la faiblesse de leurs salaires, comment allez-vous accompagner les AESH en service partagé ? Allez-vous donner des consignes pour que leurs déplacements soient minimisés ?

*C'est déjà le cas, la consigne est déjà donnée à tous les PIAL : déplacer au minimum ces personnels.*

- Pour les personnels itinérants ? Pour les convocations sans frais de déplacement ?

*Nous n'avons aucune marge de manœuvre budgétaire.*

### Occitan

Combien de départs en formation ?

*Une candidature pour Ensenhar mais annulée pour cause de mutation interdépartementale.*